

L'Anarcho-syndicaliste

N°187 - Le numéro : 1,60 €

Avril – Mai 2015

« ... Nous sommes en outre ce qu'ils ne sont pas : des révoltés de toutes les heures, des hommes vraiment sans dieu, sans maître, sans patrie, les ennemis irréconciliables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des loix et des dictatures (y compris celle du prolétariat) et les amants passionnés de la culture de soi-même... » *Fernand Pelloutier – Lettre aux Anarchistes*

Le meilleur des mondes

Christophe Bitaud

La réforme du collège initiée par le gouvernement Hollande-Valls n'a qu'un seul mérite, celui de provoquer le débat et conséquemment de, peut-être, éveiller les consciences.

Chacun connaît maintenant les grandes lignes de cette réforme, ou plus précisément de cette contre-réforme : suppression de l'enseignement du latin et du grec, des classes bilingues (ou « bilangues » pour user d'un barbarisme en vogue rue de Grenelle), abandon de la chronologie en histoire où l'enseignement de l'Islam deviendrait obligatoire tandis que celui des Lumières serait optionnel (Le moins que l'on puisse dire est que la gôche a le sens du symbole !)... Voilà pour ce qui est des mesures largement médiatisées mais le désastre est d'une plus grande ampleur.

La mise en place de projets interdisciplinaires, au nom de la théologie de la transversalité, fort prisée de la maternelle à l'université, s'effectuerait au détriment des horaires disciplinaires car les élèves perdraient la bagatelle de 400 heures de cours sur les 4 années de scolarité au collège. Cette réforme a pour cadre, on s'en serait douté, l'autonomie et la territorialisation des collèges puisque 20% des dotations horaires seraient livrées à la gestion autonome des établissements et que la grille horaire nationale serait remise en cause, instaurant ainsi une mise en concurrence des disciplines.

Prenons un exemple concret : un élève de sixième est scolarisé dans un collège où les deux heures d'enseignement musical sont regroupées au second semestre, s'il déménage en février pour arriver dans un établissement qui a fait le choix de regrouper ces mêmes heures au premier semestre, il n'aura bénéficié d'aucun cours de musique en sixième.

L'enseignement scientifique est également remis en cause par le biais de la globalisation des horaires des sciences de la vie et de la Terre (SVT), des sciences physiques et de la technologie. C'est également le statut des enseignants qui est remis en cause, ces derniers voient leur temps de travail augmenter par la multiplication des réunions qui tendent de

plus en plus à se substituer à l'enseignement. Par ailleurs, la remise en cause des disciplines c'est aussi la remise en cause de la qualification des enseignants, à terme tout professeur pourrait enseigner n'importe quelle matière.

Cette réforme du collège est dans la logique de destruction du savoir en œuvre depuis plusieurs années de l'école primaire à l'université. Les projets de nouveaux programmes du premier degré, dont on parle peu, consacrent le socle de compétences en lieu et place de feu les programmes de connaissances.

« *L'enseignement de l'ignorance* » (selon les termes du philosophe Michéa) répond à une double logique, économique et idéologique.

Economique, puisque le redoublement et les réseaux d'aide aux élèves en difficultés sont sacrifiés sur l'autel de la rigueur budgétaire, que les compétences relèvent du vocabulaire managérial alors que les connaissances sont indispensables au citoyen libre et éclairé. Il est vrai que Shakespeare, Molière ou Ingres ne sont pas rentables.

Idéologique, car ce mépris du savoir relève d'une volonté politique. La destruction de tous les droits sociaux, des libertés publiques, du code du travail... n'est pas sans risque pour les gouvernements. Les révoltes, voire la révolution, peuvent se déclencher à tout moment.

C'est pourquoi les gouvernements sont engagés dans une logique totalitaire de contrôle des individus qui se traduit par plusieurs mesures convergentes. La destruction méthodique de toute instruction, car un individu instruit est à même de réfléchir sur ses conditions d'exploitation et donc de se révolter. La promotion d'une pensée unique, aseptisée et parée des meilleurs sentiments. Les programmes scolaires en sont une parfaite illustration, on n'étudie plus la biologie mais le tri sélectif et le développement durable, on n'étudie plus l'histoire mais le fait religieux et le « vivre ensemble ». L'intégration des organisations syndicales à l'appareil d'Etat et « l'esprit du 11 janvier » participent de ce projet totalitaire, de l'instauration de ce « meilleur des mondes ».

.../...

(Suite de l'éditorial...)

Dans son roman « 1984 » qui décrit une société totalitaire, George Orwell invente la « novlangue », simplification lexicale et syntaxique tendant à rendre impossible l'expression d'idées subversives. Les technocrates du ministère de l'éducation nationale visent sans doute le même objectif par un processus inverse. On se souvient du « référentiel bondissant » qui, il y a quelques années, désignait un ballon dans les programmes scolaires. Les actuels « Trissotin » de la rue de Grenelle ont fait bien mieux, ou bien pire. C'est ainsi que la piscine est devenue un « milieu aquatique profond standardisé », que courir c'est « créer de la vitesse », nager « traverser l'eau en équilibre horizontal par immersion prolongée de la tête », l'enseignement des langues étrangères et régionales consiste à « aller de soi et de l'ici vers l'autre et l'ailleurs » tandis que « l'éducation aux médias est mise en œuvre, et organisée de façon spiralaire ».

Enfin, comme l'aliénation et l'abrutissement général ne sont jamais assurés de réussir pleinement, il convient de surveiller efficacement les éléments potentiellement subversifs, c'est l'objectif de la loi sur le renseignement votée très largement par la droite et la gauche au mépris des libertés démocratiques.

Jamais depuis Pétain et l'occupation nazie, la France n'avait été engagée dans une telle logique totalitaire. Il est donc temps, sur tous les fronts, d'engager la résistance. Avant qu'il ne soit banni des écoles, souvenons-nous de La Fontaine qui nous enseigne que « Notre ennemi, c'est notre maître... ».



Il n'est pas inutile de republier (ci-dessous) l'éditorial que signait Alexandre Hébert dans L'Anarcho-syndicaliste n°43 de Mars 1998, et dans lequel la « Nouvelle Europe » se reconnaît à travers « l'amitié de deux grands hommes »...

Aux origines de la pensée totalitaire : Ernst Jünger, l'ami de François Mitterrand

« Le Monde » du Jeudi 19 Février 1998 consacre deux pages à l'idéologue allemand Ernst Jünger.

L'homme qui voulait « témoigner par le feu et le sang » et qui a écrit les lignes suivantes :

« Marchez donc, régiments, et donc, pièces d'artillerie, et portez pour nous témoignage avec vos gueules de lions rugissantes et vos langues de feu ! »

est mort le 17 Février 1998 à 102 ans... dans son lit !!!

Il avait également écrit :

« Lorsqu'on fait appel à mon nationalisme, je réponds en nationaliste, lorsqu'on me demande d'être européen, je le suis ».

Formule qui résume très exactement le thème de « l'Europe Nouvelle » développée par la propagande nazie pendant la dernière guerre.

Toujours selon « Le Monde », en 1930, Jünger publie un bref essai « La mobilisation totale ».

L'adjectif total est appelé à un bel avenir, mais déjà Mussolini l'avait utilisée au début de 1920 pour défendre son mouvement.

Comme on peut le constater, la pensée de Jünger se rattache directement à l'idéologie fasciste et nazie, elle fonde et justifie, notamment, les notions de « guerre éclair » ou de « guerre totale » expérimentées par les nazis pendant la dernière guerre mondiale, et, plus récemment, reprises par l'impérialisme américain dans sa tentative d'extermination du peuple irakien.

Et « Le Monde » poursuit :

« Un ami de Jünger, le politologue Carl Schmitt, s'en est également servi pour formuler, dans une conférence de 1927 publiée en 1930, La Notion de politique (Flammarion, "Champs", n°259), sa propre théorie de l'Etat moderne. L'Etat moderne est, selon Schmitt, confronté, pour la première fois dans l'histoire, à la nécessité de gérer des sociétés de masse, des sociétés soumises au "règne de la technique". Il doit donc, s'il veut survivre, assurer son emprise sur la "totalité" de l'existence des citoyens qui le composent. A l'opposé de l'Etat démocratique, fragilisé par son indulgence coupable envers le pluralisme et l'individualisme, l'Etat moderne, soucieux de sa propre puissance, ne peut se désintéresser ni des forces économiques, ni des forces idéologiques. Il lui appartient d'organiser, canaliser et diriger les unes aussi bien que les autres. »

On trouve là une définition exacte du totalitarisme qui trouve aujourd'hui son expression la plus achevée dans la politique mise en œuvre par la « Commission de Bruxelles ».

C'est aussi ce qui guidait toute la politique de « collaboration » avec l'occupant allemand, menée par Vichy de 1940 à l'effondrement du « Troisième Reich ». Pas étonnant, dans ces conditions, que le Vichyste François Mitterrand, devenu Président de la République Française, à l'occasion de ses cents ans, ait rendu hommage à son « ami » :

« Mêlé, jusqu'à risquer sa vie, aux fureurs du siècle, il se tient à l'écart de ses passions (...). Entre adhésion et résistance, respect du réel et refus des fatalités, Jünger dessine l'espace de la liberté humaine et de ses vrais combats (...). Nous avons causé de tout cela lors de trop brèves rencontres. L'homme qui me faisait face frappait par son allure. Elle est d'un Romain, altière et simple, inaltérable ».

Pendant la dernière guerre, Ernst Jünger censurait les lettres des soldats allemands, pendant que son ami François Mitterrand établissait, à l'usage de la police de Vichy, des fiches sur les résistants.

Tels étaient nos deux grands hommes !

« L'ANARCHO-SYNDICALISTE »

19, rue de l'Etang Bernard – 44400 Rezé

Abonnement pour 20 n° : 32 euros

Abonnement de soutien : 40 euros

Verser à : Association des Groupes Fernand

PELLOUTIER – N° CCP 9998 28D Nantes

19, rue de l'Etang Bernard – 44400 Rezé

Imprimerie spéciale de L'Anarcho-Syndicaliste

Fondateur de publication : Alexandre HEBERT

Directeur : Christophe BITAUD

Le puzzle

Bertrand Kanban

Depuis plus de quarante ans, par ses analyses, l'UAS ne cesse de mettre en garde les militants ouvriers et les citoyens des dangers du corporatisme, suite du congrès de la SFIO à Epinay/Seine en 1972, et de sa transformation en officine des chrétiens-sociaux, inspirée par Emmanuel Mounier et l'Etat de Vichy.

Comme chacun le sait aujourd'hui, monsieur François Mitterrand a été un petit serviteur de la « Révolution nationale » pour le compte de la neue Europa d'inspiration nationale-socialiste allemande.

N'oublions jamais le bilan : 60 à 80 millions de morts (dont 45 millions de civils), plusieurs millions de blessés et plus de 30 millions d'européens déplacés.

La barbarie issue de la crise économique de 1929 a dépassé l'entendement. Et tout ça pour la neue Europa.

Les responsables des festivités du 8 mai n'ont pas parlé de ce bilan, ni des causes de la guerre.

La crise de 2008, les conflits armés un peu partout dans le monde et ceux en préparation aux confins des empires : est-ce l'histoire qui se répète ?

Le capitalisme cherchait à se débarrasser des conflits sociaux par le corporatisme pour essayer de transcender la lutte de classe, ce qui a provoqué la répression et la guerre.

Dans *Le Monde* du 25 avril 1981, ce même monsieur François Mitterrand, alors candidat du PS à l'élection présidentielle, déclarait que les problèmes de la bourgeoisie ne peuvent être réglés que par un gouvernement de gauche.

On ne peut pas reprocher à monsieur François Mitterrand de ne pas avoir tenu parole.

Depuis 1982, tous les gouvernements ont contribué à mettre en cause le code du travail, les conventions collectives, l'instruction à l'école de la république, le paritarisme (Sécurité sociale, ASSEDIC), la formation professionnelle, etc.

Dans l'histoire de la république, n'est-ce pas le gouvernement Mauroy l'auteur de la plus grande forfaiture contre les lois de la république, en suspendant les conventions collectives et les accords entre les syndicats ouvriers et patronaux au mépris de la loi du 11 février 1950 ?

Ce sont les lois Auroux qui mettent en place, déjà à l'époque, des instruments corporatistes qui se substituent aux prérogatives des syndicats ouvriers et patronaux....Le hold up de Rocard sur les salaires différés... Et j'en passe.

Il faut tout de même souligner que, pendant ce temps, la droite regardait d'un œil complice sa politique appliquée par la gauche mais éprouvait beaucoup de difficulté à la mettre en œuvre quand elle était au pouvoir, confirmant ainsi la prophétie de monsieur François Mitterrand.

La « refondation sociale » voulue par le patronat et les chrétiens sociaux, du PS ou de la CFDT, est une étape importante vers la société corporatiste. Cela permet à l'Etat de substituer à la négociation entre les syndicats ouvriers et patronaux - régie par le rapport de forces dans le cadre de la loi du 11 février 1950 - la législation votée par le Parlement, subsidiaire de l'UE, au mépris des lois de la république.

Pour compléter le puzzle, les corporatistes qui nous gouvernent au compte du capitalisme financier et des multinationales ont tenté d'imposer le « dialogue social », les pactes multiples et variés, pour parachever leur emprise sur les confédérations des syndicats ouvriers.

Le système capitaliste en crise au plan mondial, sans précédent, essaie d'imposer, en France, l'écrasement de la classe ouvrière et de la république au profit d'un Etat corporatiste.

Encore une fois depuis la crise de 1929, qui a trouvé son aboutissement dans la seconde guerre mondiale, il cherche à transcender la lutte de classe par des Etats totalitaires.

Pour y parvenir, il s'attaque à l'école républicaine, publique et laïque, pour mettre en place une machine de formatage impersonnel car cette dernière réforme supprime les références à la civilisation hellénique et romaine, racines de notre civilisation.

Personnellement, je pense qu'il est encourageant d'entendre les prises de positions massives d'intellectuels contre le véritable objectif de cette réforme.

Les militants ouvriers de la classe ouvrière doivent s'en inspirer pour faire sortir les bureaucraties syndicales de leur marche forcée vers l'Etat corporatiste.

Et je suis persuadé que tant qu'il y a de la vie (la lutte de classe), il y a la possibilité d'empêcher l'issue de 39-45.

Pour cela, il faut partout discuter, échanger les idées pour comprendre et pour combattre.

Et tant qu'on peut s'exprimer et peser sur les événements, le sort qu'ils nous préparent n'est jamais sûr.

Humeurs noires...

Georges Rivalin

Un Congrès confédéral a le pouvoir de décider de l'organisation d'une grève «générale», c'est-à-dire de l'ensemble des secteurs d'activité, pour la satisfaction d'une revendication; la durée de cette grève peut être d'une journée si son but est de montrer le rapport des forces avant d'envisager la conclusion d'un accord.

Il a également le pouvoir de décider de l'organisation d'une grève «générale» de résistance à une mise en cause des conditions de travail et d'existence. Il s'agit alors, non de négocier et conclure un accord a priori, mais de faire plier l'adversaire, et pour cela ni la durée du conflit, ni les conditions de sa cessation ne peuvent être prévues à l'avance.

Les syndicats sont des groupements de salariés conscients de la lutte économique à mener, mais une grève «générale» ne peut pas se faire qu'avec les syndiqués, dans la situation actuelle de la syndicalisation du moins.

Aussi, quand les syndiqués ne se sentent pas concernés par un appel à une «*journée d'action générale*», peut-être est-ce que les finalités de cette journée ne leur conviennent pas ! - peut-être le Congrès s'est-il trompé sur sa capacité d'engager le combat nécessaire ! - ou peut-être que les discours confédéraux portent une ambiguïté sur le rôle qu'il attribue à l'organisation syndicale !

Quand, pendant des mois, l'éditorial de *FO Hebdo*, signé du Secrétaire confédéral, disait «*qu'il fallait changer de politique!*», il ciblait un enjeu gouvernemental !

Quand, pendant des mois, la Confédération participait à toutes les réunions du «*dialogue social institutionnel*», - forme actuelle de l'*Association capital-travail* - il n'était pas question de mobilisation des salariés, mais de la satisfaction des revendications du patronat et de l'État.

Quand une partie du discours de mobilisation consiste en «*Il faut manifester à Paris parce que c'est là que ça se décide !*», cela ne vise que le gouvernement et non le patronat (ou les patrons), et fixe une issue essentiellement politique à l'action des salariés.

Quand, à l'issue du 9 avril, l'éditorial de *FO Hebdo* conclut : «*Maintenant la balle est dans le camp du gouvernement !* », il se pose en alternative politique, et non dans le cadre de l'action autonome des salariés, par eux-mêmes et pour eux-mêmes, et sur leur seul terrain économique.

Alors, il faut être sérieux: les salariés ne se sont pas sentis concernés par un appel du Congrès confédéral préparé par moult discussions dans le cadre de l'*Association capital-travail*; ils ne se sont pas sentis concernés par un appel préparé sur la base de la définition d'une finalité d'ordre politique. Ils ne sont pas sentis concernés par une perspective qui leur échappe en tous points.

Et quant à la masse financière qu'il fut demandé aux syndicats «*d'investir*» (sic) dans cette manifestation nationale, n'aurait-elle pas été plus appropriée en partie au soutien des syndicats engagés dans des conflits déterminants: personnels techniques, journalistes et artistes de Radio-France, pilotes de ligne, personnels des aéroports... N'était-ce pas en ces circonstances, avec charge de revanche, que la solidarité ouvrière était nécessaire? N'était-ce pas là une des tâches des instances confédérales?

Encore une fois, la *Charte d'Amiens*, c'est surtout entre les Congrès qu'il faut s'y référer, et pas uniquement pour les Congrès.

19 avril 2015

Sur le site de l'Union des Anarcho-syndicalistes
<http://uas.pelloutier.voila.fr>

« Comment fut élaborée la "Charte d'Amiens" »

Brochure électronique – Supplément n° 1 à « L'Anarcho-syndicaliste » au n°184 – Décembre 2104